



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Gestion du stationnement payant sur voirie - Appel d'Offres -
approbation du marché**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060340

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le marché pour la gestion du stationnement payant sur voirie arrive à expiration le 30 septembre 2006.

La commission d'appel d'offres, réunie le 4 septembre 2006, a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit de la SOPAC, domiciliée 64, avenue Saint-Jean d'Angély à NIORT pour un montant estimatif annuel de 122.941,80 euros T.T.C. pour 135 horodateurs, ce qui équivaut à près de 75,89 euros T.T.C. par horodateur et par mois, inscrit à l'acte d'engagement.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2006 : 011 611 8224 Parcs de stationnement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché à intervenir avec la SOPAC pour la gestion du stationnement payant sur voirie pour un montant estimatif annuel de 122.941,80 euros T.T.C. pour une durée de 4 ans.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

(Monsieur Gilles FRAPPIER, Président de la SOPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 35 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |
| Excusé : | 9 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)